



## Relation amoureuse mineure majeur

Par **zorg78**, le **06/04/2015** à **22:37**

Bonjour,

Je vous explique ma situation.

Je suis tombée amoureuse de mon entraîneur de sport alors que j'avais 14 ans, lui est aussi tombé amoureux mais avait 19 ans...

Aujourd'hui plus de 2 ans après nous sommes toujours ensemble mais "cachés" mais ni moi ni lui ne faisons encore parti de ce club.

Je voulais donc savoir si il risque quelque chose maintenant alors que j'ai 16 ans et lui 21 ans.

Je précise mes parents sont d'accord et vient d'ailleurs régulièrement à la maison avec mes parents.

Merci à vous !

Par **moisse**, le **07/04/2015** à **09:34**

Bonjour,

Il ne risque rien si vous parents sont d'accord, puisque le seul risque éventuellement encouru, compte tenu des âges, c'est la soustraction à l'autorité parentale (du mineur) que pourrait commettre le majeur.